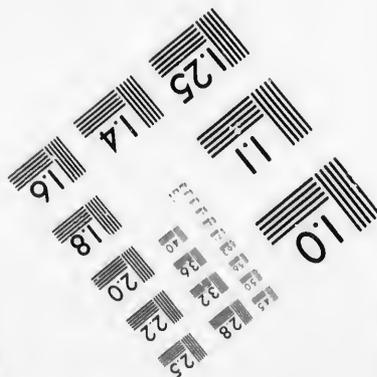
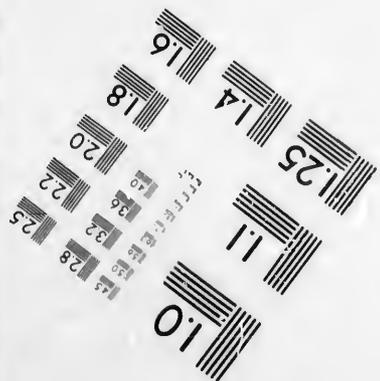
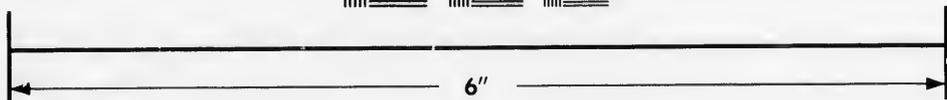
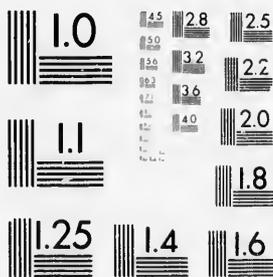


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

**1980**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

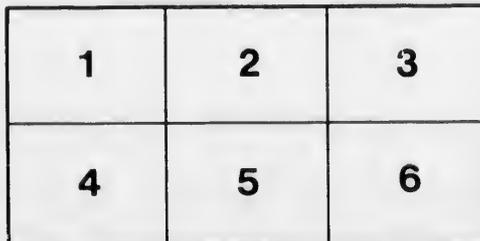
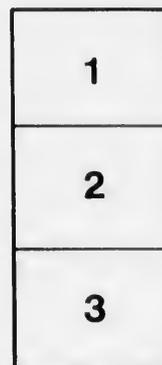
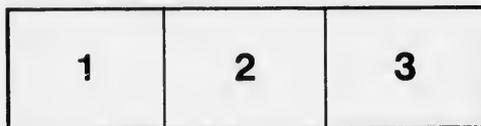
Douglas Library  
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Douglas Library  
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
l to  
t  
a pelure,  
on à



1889

# GUERISON MIRACULEUSE

DU

## FRERE NETHELME

PAR L'INTERCESSION DU

### BIENHEUREUX DE LA SALLE,

FONDATEUR DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.



MONTREAL:  
50, rue Cotté, 50.

LP.  
F5012  
1889  
M811



Brothers of the Christian Schools <sup>F6848</sup>  
Montreal

# GUERISON MIRACULEUSE

DU

FRERE NETHELME

PAR L'INTERCESSION DU

BIENHEUREUX DE LA SALLE,

FONDATEUR DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.



MONTREAL:  
50, rue Cotté. 50.

LP

F5012 1889 M811

GUÉRISON  
INSTANTANÉE ET PARFAITE  
DU FRÈRE NÉTHELME

*de la Congrégation des Frères des Ecoles  
Chrétiennes, Montréal.*

1889.

LE Frère Robustien des Ecoles chrétiennes, Procureur général de sa Congrégation à Rome, et Postulateur de la cause du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, Fondateur de la même Congrégation, donne les attestations et articles suivants, pour faire preuve

de la guérison instantanée et parfaite du Frère Néthelme, obtenue de Dieu, à Maisonneuve (Montréal), le 4 mai 1889, jour de la Fête du Bienheureux, et par son intercession.

C'est le 14 février 1888 que S. S. le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, a proclamé Bienheureux, le Fondateur des dits Frères. Depuis cette date, plusieurs autres faits prodigieux sont encore dus à sa puissante intercession.

Le Rév. Frère Postulateur précité fait des instances et des vœux, pour la réception et l'admission de ce miracle, et pour obtenir que les témoins soient acceptés, et légitimement examinés, selon les lois de la Ste Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

Le dit Postulateur atteste donc et veut prouver, sur la guérison instantanée et parfaite du Frère Néthelme, de la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, les articles qu'il exprime ainsi :

“ 1o. La vérité fut et est que le 4 mai 1889 devint deux fois heureux pour les Frères des Ecoles Chrésiennes, et spécialement pour ceux qui demeurent à Montréal ; car comme ils célébraient pour la première fois la fête du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, leur Père et Fondateur, dernièrement élevé aux honneurs de la Béatification, Dieu opéra un prodige insigne et surprenant, par l'intercession de ce Bienheureux, en guérissant d'une façon subite et radicale le Frère Néhelme, atteint depuis longtemps d'une maladie très grave et incurable, comme les témoins en déposent.”

“ 2o. Semblablement, la vérité fut et est que le Frère Néhelme, alors âgé de 47 ans, avait toujours joui d'une bonne santé, jusqu'à l'année 1887. Il était alors employé à notre Procure de Montréal, et fut affligé de plusieurs vomissements de sang, dans l'espace d'un mois environ. C'est pourquoi, afin d'é-

viter ces accidents, le médecin de la maison prescrivit un travail moins pénible et les vomissements cessèrent, comme les témoins en déposent.”

“30. Semblablement, la vérité fut et est que le Frère Néthelme fut envoyé à Ottawa, pour y faire une petite classe; mais après quelques semaines, une autre maladie survint, comme les témoins en déposent.”

“40. Semblablement, etc., que vers le milieu de novembre 1888, il éprouva une grande faiblesse des jambes, laquelle bientôt dégénéra en paralysie; tellement qu’il ne pouvait marcher qu’avec des béquilles, et même ne pouvait appuyer le pied contre terre, pour se lever de son siège quand il était assis, comme les témoins en déposent.”

“50. Semblablement, etc., que le médecin de la maison, M. le docteur Valade, vint plusieurs fois voir le cher frère, et le traita

comme étant atteint d'une maladie de la moëlle épinière ; mais les remèdes usités en pareil cas n'eurent aucun effet, comme les témoins en déposent."

"6o. Semblablement, etc., que le mal augmentant, et tous les remèdes étant inutiles, le malade fut envoyé à l'infirmerie du District, située à Maisonneuve, près Montréal, afin d'être plus libre de suivre le traitement auquel il serait soumis. Il y arriva le 11 janvier 1889. Aussitôt, M. le docteur d'Orsonnens, l'un des médecins de la maison, étudia sérieusement la maladie, et prescrivit de nouveaux remèdes, qui n'eurent pas un meilleur résultat, comme les témoins en déposent."

"7o. Semblablement, etc., que l'autre médecin de la maison, M. le docteur Garceau étudia pareillement avec soin la maladie, et l'enflure qui avait atteint complètement les

jambes. Il déclara que le mal était une paraplégie originaire d'une lésion de l'épine dorsale, comme les témoins en déposent."

"80. Semblablement, etc., que cette étude amena encore la découverte d'un autre symptôme très grave de la maladie du Frère Néthelme, savoir une anesthésie, ou défaut absolu de sensibilité dans les jambes. Ce défaut devint tel, que le malade ne sentait en aucune façon les piqûres d'épingles entièrement enfoncées dans sa chair, comme les témoins en déposent."

"90. Semblablement, etc., que l'enflure des jambes devint extrême; et si elles étaient pressées de la main, l'empreinte des doigts y demeurait visible, comme les témoins en déposent."

100. Semblablement, etc., que M. le docteur Garceau, après s'être bien renseigné, une fois de plus, sur l'état du malade, finit

par signifier que la maladie était incurable, et qu'il n'y avait aucun espoir de guérison, comme les témoins en déposent."

" 11o. Semblablement, etc., que dans ces graves circonstances, le mal, qui durait déjà depuis plusieurs mois, devint pire de jour en jour.

La fête du B. de la Salle arrivait ; l'un des Directeurs de la maison conseilla aux malades de l'infirmerie une neuvaine de préparation à cette fête, afin que chacun d'eux implorât sa guérison, du pieux Fondateur. Le Frère Néhelme se montra joyeux et plein de confiance en son Bienheureux Père, comme les témoins en déposent."

" 12o. Semblablement, etc., que le 4 mai, dernier jour de la neuvaine étant survenu, le Frère Néhelme se trouva dans le même état et avec les mêmes symptômes de maladie, ou même de plus forts, comme les témoins en déposent."

“ 13o. Semblablement, etc., qu'à six heures du matin, le Frère Néthelme se rendit à la chapelle, pour y entendre la messe, et communier avec ses confrères. Il s'avança vers la sainte table, faisant usage de ses béquilles, dans de telles angoisses et avec de tels efforts, qu'il craignit de s'évanouir, comme les témoins en déposent.”

“ 14o. Semblablement, etc., qu'à peine la Ste Eucharistie reçue, il sentit une sorte de frémissement dans les jambes, comme s'il recouvrait les forces et son activité première. Il sentit aussi une impulsion qui le portait à marcher. Il laissa donc ses béquilles près de l'autel, joignit les mains sur la poitrine, se leva et marcha ; tous les Frères étant stupéfaits de ce qu'ils voyaient, comme les témoins en déposent.”

“ 15o. Semblablement, etc., qu'il persista trois quarts d'heure à faire son action de

grâces, à genoux, sans aucun sentiment de fatigue, ce qu'il n'avait jamais pu faire auparavant. Qu'ensuite il se leva et sortit de la chapelle avec les autres ; chacun le voyant avec une joie extrême, monter un long escalier, comme un homme bien portant, ainsi que les témoins en déposent."

" 16o. Semblablement, etc., que tous les Frères furent dans un grand étonnement, lorsque le Frère Néthelme montra, à leur pieuse curiosité, ses jambes peu auparavant si enflées et affligées de plaies purulentes, maintenant fortes et saines. Les tumeurs, les plaies avaient disparu ; la force, la sensibilité, le mouvement étaient revenus. Les prières se trouvaient exaucées, le prodige était parfait, comme les témoins en déposent."

" 17o. Semblablement, etc., que Monseigneur l'Archevêque de Montréal en ayant été prié, avait promis de venir célébrer la grand'

messe, à Maisonneuve, le 4 mai, à cause de la fête du Bienheureux. Le vénéré Prélat, en arrivant, fut témoin de la joie générale causée par la guérison du Frère Néthelme, et lui-même admira extrêmement l'œuvre de la divine bonté. Il fit venir le docteur Garceau, afin qu'il visitât le Frère Néthelme, et qu'il confirmât le prodige, en reconnaissant que la science médicale n'avait point opéré cette subite guérison, comme les témoins en déposent."

"18o. Semblablement, etc., que M. le docteur Garceau, ayant fait un sérieux examen du Frère guéri, ne trouva aucun reste de la maladie passée, ni l'enflure, ni les plaies qui avaient si longtemps fait souffrir le Frère Néthelme, comme les témoins en déposent."

"19o. Semblablement, etc., que le même Docteur, pour pouvoir donner sa sentence sûrement et à bon droit, se livra à d'autres

investigations et recherches médicales, sur la personne du miraculé ; ainsi il fit couvrir d'un bandeau les yeux du Frère Néthelme, le fit tenir debout, le fit marcher et tourner, etc., afin de saisir quelque signe de faiblesse dans les jambes, et de voir si les mouvements étaient naturels et parfaits ; mais il ne put rien remarquer à l'encontre de la régularité de la marche, du retour des forces, etc., comme les témoins en déposent."

" 200. Semblablement, etc., que comme M. le docteur Garceau, dans le traitement de la paraplégie causée par la lésion de l'épine dorsale, avait constaté une anesthésie complète, il voulut vérifier si la sensibilité était revenue dans les membres inférieurs. Il essaya donc de piquer les jambes avec une épingle, à différentes places, et surtout aux parties les plus charnues ; non seulement le Frère en éprouvait de la douleur, mais encore le mouvement de la main du malade avertissait im-

médiatement de la piqûre, comme les témoins en déposent.”

“ 21o. Semblablement, etc., que ces investigations étant très soigneusement faites, M. le docteur Garceau reconnut solennellement la subite et parfaite guérison du Frère Néthelme. M. le docteur d'Orsonnens vint aussi confirmer la même sentence. Tous les deux ont donné, par écrit, leur appréciation d'un fait si extraordinaire ; ils reconnaissent que l'art médical n'y est pour rien, comme les témoins en déposent.”

“ 22o. Semblablement, etc., que la santé acquise au Frère Néthelme, par ce prodige ne lui a point fait défaut depuis lors jusqu'à ce jour ; jamais aucun obstacle dans le mouvement, rien d'anormal dans les jambes, rien dans la marche indiquant la lassitude, ou une maladie quelconque. Il est fort, robuste, et rétabli dans ses emplois par ses Supérieurs, comme les témoins en déposent.”

“ Le Frère Robustien, Procureur de la cause, produit aujourd’hui les 22 articles qui précèdent, se réservant la faculté de produire d’autres documents, lorsqu’il sera à propos, ainsi que d’ajouter et retrancher, s’il y a lieu, sans s’astreindre toutefois à la charge ou obligation d’un examen superflu, contre lequel il proteste.”

FRÈRE ROBUSTIEN,

*Postulateur de la Cause.*



## NOTICE

### SUR LE B. JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Le B. J.-B. de la Salle naquit à Reims, le 30 avril 1651. A dix-sept ans, il fut chanoine de la métropole. Il fit de brillantes études à St-Sulpice de Paris et prit le grade de docteur en théologie à Reims, où il reçut le sacerdoce en 1668. Il commença la vie de communauté, avec ses premiers disciples, le 24 juin 1681, et pour leur donner en sa personne un modèle d'abandon complet à la Providence, il se dépouilla de son canonicat et distribua tout son bien aux pauvres. Il fit lui-même l'école à Reims, à Paris, à Marseille et à Grenoble ; renonça à la supériorité en 1717, et s'attacha plus que jamais à confirmer ses disciples dans la séparation du monde et dans une parfaite soumission au Saint-Siège. Il mourut le vendredi saint, 7 avril 1719, dans la maison de Saint-Yon à

Rouen, où sont conservés ses précieux restes. Benoit XIII approuva son Institut par une Bulle, le 26 janvier 1725. Grégoire XVI l'a déclaré Vénérable, le 8 mai 1840, et Léon XIII l'a béatifié, le 19 février 1888. Sa fête est fixée au 4 mai.

---

**PORTRAIT**  
**DU BIENHEUREUX DE LA SALLE**

PAR LE CHANOINE BLAIN

“ Personne ne portait plus l'air d'un saint que le bienheureux de la Salle. La grâce, assise, pour ainsi dire, sur sa face, semblait vouloir montrer aux hommes ce qu'il était devant Dieu, et y peindre les beautés de son âme. En le voyant, on était porté à Dieu. Tout en lui exhalait l'odeur des vertus d'humilité, de modestie, de douceur, de tranquillité, d'égalité d'esprit, de mortification, de charité et d'une piété insigne.

“Toujours le même en tant d’occasions de chagrin et de peine, en tant d’événements fâcheux et désolants, en tant de sujets de trouble et d’inquiétude, il apparaissait comme un homme dont le cœur, fixé au ciel, semblait ne prendre aucun intérêt à ce qui se passe en ce bas monde ; un homme appliqué à régler tous ses désirs les plus saints et tous ses projets les plus glorieux pour Dieu, uniquement selon le bon plaisir divin.

“Sa vie est l’Evangile réduit en pratique : faire pénitence, se renoncer, se mortifier, s’humilier, crucifier sa chair, prier, converser avec Dieu, ne paraître parmi les hommes que pour travailler à leur salut ou pour recueillir leurs mépris, prendre pour objet de son zèle les plus pauvres et les plus abandonnés, souffrir tout, céder à tous, ne se plaindre jamais, ne se croire jamais offensé, se donner toujours le tort, être le premier à se condamner, bénir Dieu en toutes choses,

prendre sa volonté pour unique règle de la sienne, aimer ses amis en lui et ses ennemis pour lui, ne voir et ne vouloir que Dieu en toutes choses, ne s'intéresser qu'à sa gloire et oublier le reste, n'avoir d'aversion que pour le monde, de haine que pour le péché, de crainte que celle de déplaire à la souveraine majesté, de désir que d'imiter JÉSUS-CHRIST, d'attrait que pour les croix, et d'amour que pour Dieu. N'est-ce pas là le précis de l'Evangile et celui de la vie du bienheureux de la Salle ? ”

---

## TESTAMENT

### DU BIENHEUREUX DE LA SALLE.

Je recommande, premièrement, mon âme à Dieu, et ensuite tous les Frères de la Société des Ecoles chrétiennes, auxquels il m'a uni, et leur recommande, sur toutes choses,

d'avoir toujours une entière soumission à l'Eglise. Pour en donner des marques, je leur recommande de ne se désunir en rien de notre Saint Père le Pape et de l'Eglise de Rome, se souvenant toujours que j'ai envoyé deux Frères à Rome, pour demander à Dieu la grâce que leur Société lui fût toujours entièrement soumise. Je leur recommande aussi d'avoir une grande dévotion envers Notre-Seigneur, d'aimer beaucoup la sainte communion et l'exercice de l'oraison, et d'avoir une dévotion particulière envers la très sainte Vierge et envers saint Joseph, patron et protecteur de leur Société ; de s'acquitter de leur emploi avec zèle et désintéressement, et d'avoir entre eux une union intime et une obéissance aveugle envers leurs supérieurs, qui est le fondement et le soutien de toute la perfection dans une communauté.

DERNIÈRES PAROLES DU B. DE LA SALLE.

J'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard,

**ESPRIT DE L'INSTITUT**  
**DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES**  
SUIVANT LE B. DE LA SALLE

L'esprit de l'Institut est, premièrement, un **ESPRIT DE FOI** qui doit engager ceux qui le forment à n'envisager rien que par les yeux de la foi, à ne rien faire que dans la vue de Dieu, et à attribuer tout à Dieu.

Secondement, l'esprit de leur Institut consiste dans un **ZÈLE** ardent d'instruire les enfants et de les élever dans la crainte de Dieu, de les porter à conserver leur innocence, s'ils ne l'ont pas perdue, et de leur donner beaucoup d'éloignement pour le péché et pour tout ce qui pourrait leur faire perdre la pureté. (*Règles II, 2, 9.*)

---

**SUPÉRIEURS GÉNÉRAUX DEPUIS LE B.**  
**DE LA SALLE**

F. BARTHÉLEMY, du 19 mai 1717 au 8 juin 1720.

F. TIMOTHÉE, du 7 août 1720 au 3 août 1751.

F. CLAUDE, du 3 août 1751 au 18 mai 1767.

F. FLORENCE, du 19 mai 1767 au 10 août 1777.

F. AGATHON, du 10 août 1777 au 15 sept. 1797.

F. FRUMENCE, Vicaire général (à Rome), nommé par Pie VI, le 7 août 1793, décédé le 27 janvier 1810.

F. GERBAUD, du 8 sept. 1810 au 10 août 1822.

F. GUILLAUME DE J., du 12 nov. 1822 au 10 juin 1830.

F. ANACLET, du 2 sept 1830 au 6 sept. 1838

F. PHILIPPE, du 21 nov. 1838 au 7 janv. 1874.

F. JEAN-OLYMPE, du 12 avril 1874 au 17 avril 1875.

F. IRLIDE, du 2 juillet 1875 au 26 juillet 1884.

F. JOSEPH, élu le 18 octobre 1884.

L'Institut comptait 274 Frères en 1719 ; 1000 en 1792 ; 13,000 en 1888, à la Béatification du V. de la Salle.

Le nombre des élèves était de 9,885 en 1719 ; de 36,000 en 1792 ; de 305,500 en 1888.



